

84-85	83-84	Différence.
Rapporté.....	\$2,473,522	1,900,478
Intérêts sur le prix de vente du chemin de fer Q. M. O. et O.....	380,000	374,532 00
Fonds d'emprunt municipal.....	100,000	5,258 00
Remboursement — Asile de Beauport..... 4,000		
Remboursement — Asile St. Jean de Dieu..... 4,500		
	8,500	
Débitures Palais de justice de Québec.....	150,000	
Total.....	\$ 3,112,022 2,280,268	\$2,280,268 00
	\$ 831,754	\$727,125 00

Comme on le voit la recette est de \$3,112,022 et non de \$3,162,021, telle que donné d'abord par le trésorier ; et son prétendu surplus de \$161,000 tombe donc à \$101,000

Ainsi, voilà une estimation de recettes pour l'année prochaine de \$831,755 plus élevée que le résultat des neuf mois de l'année courante. Il y a le subside additionnel du gouvernement fédéral, \$247,160 ; \$182,555 pour les licences, et \$99,460 pour les terres de la couronne, c'est-à-dire \$529,175 que je suis bien prêt à admettre ; mais le reste du surplus je n'en donnerais pas grand chose.

Toutefois, pour ne rien exagérer, mettons \$600,000 en tout, ou \$71,000 pour le reste, et nous aurons toujours un déficit de \$231,000 sous ce chapitre.

D'ailleurs, pourquoi le trésorier se fait-il illusion à ce point là ? En 1882-83, les terres de la couronne ont donné \$807,911 et les licences \$298,931 ; et M. Robertson admet qu'il n'aura l'an prochain que \$600,000 pour les terres et \$225,000 pour les licences ; comment pourrait-il avoir l'an prochain une recette de \$3,112,022, quand, en 1882-83, avec près de \$300,000 de plus dans deux chapitres seulement, nous n'avons eu que \$2,823,163 ou \$280,000 de moins ? Ce chiffre est plus élevé que celui que nous espérons d'Ottawa ; et, par conséquent, ce serait commettre une imprudence que d'estimer, dans les circonstances, nos recettes à plus que ce que nous avons eu l'an dernier.

Le subside additionnel que le tréso-

rier espère recevoir d'Ottawa, remplacera peut-être, mais ce n'est pas sûr, le déficit qu'il y aura dans les terres et les licences, mais c'est tout ce que nous pouvons espérer.

Quant aux dépenses, elles ont été l'an dernier, de \$3,167,628.14 ; et le trésorier les porte, pour l'an prochain, à \$3,010,546.14, en en retranchant \$504,475.50 pour travaux à être payés à même la balance de l'emprunt. Ce serait donc un déficit apparent de \$182,383, en prenant, ce qui est exagéré, les recettes de 1882-83, comme point de comparaison.

Cependant il ne faut pas oublier que le trésorier déclare que le service de la dette sera, durant l'exercice 1884-85 de \$161,993.43 plus élevé que durant l'exercice 1882-83, et de \$63,904.12 plus élevé que durant l'exercice courant. Ce fait diminue les chances qu'il pourrait y avoir de ramener les dépenses au chiffre proposé.

Quant aux économies qui nous sont promises elles doivent porter principalement sur les services suivants : législation, gouvernement civil, justice, charités et charges sur le revenu. J'approuve, sur certains détails, l'intention du trésorier ; mais je crains qu'il ne puisse la mettre à exécution. Il ne nous fournit aucune information sur ces économies, et se contente de les donner en gros ; il ne propose aucune mesure tendant à modifier l'état de choses actuel et à mettre fin au système qui prévaut depuis des années. Il ne nous dit pas